



Accord sur la conservation des albatros et des pétrels

Sixième Réunion du Comité consultatif
Guayaquil, Équateur, 29 août – 2 septembre 2011

Indicateurs proposés pour mesurer le succès de l'ACAP

Auteur : Royaume-Uni

« Le présent document est présenté pour examen par l'ACAP et il est possible qu'il contienne des données, des analyses et/ou des conclusions non publiées et susceptibles d'être modifiées. Les données contenues dans le présent document ne doivent pas être citées ou utilisées à des fins autres que les travaux du Secrétariat de l'ACAP, du Comité consultatif de l'ACAP ou de leurs groupes de travail auxiliaires, sans l'autorisation des propriétaires des données originales.

Indicateurs proposés pour mesurer le succès de l'ACAP

1. La présente communication a été communiquée par le Royaume-Uni pour aider la discussion sur les indicateurs qui aura lieu lors de CC6. Elle prend en compte les opinions du groupe de travail intersessions établi lors de CC5 mais ne doit pas être considérée comme représentant les conclusions de ce groupe, car il n'a pas été possible de tirer des conclusions dans le temps disponible. Elle constitue plutôt un tour d'horizon du Royaume-Uni et présente les propositions du Royaume-Uni aux paragraphes 11 et 12, les opinions des membres du groupe indiquées en italique dans le texte.

INTRODUCTION

2. Le développement d'indicateurs appropriés pour mesurer le succès de l'ACAP dans ses efforts visant à établir un statut de conservation favorable pour les albatros et les pétrels est à l'étude depuis CC1 en juillet 2005.

3. Avant CC5, les groupes de travail de l'ACAP ont étudié divers indicateurs possibles dans le cadre de communications faites lors de CC5 par le Royaume-Uni (CC5 Doc 28) et BirdLife International (Inf 8). Suite aux délibérations des groupes de travail, le Secrétariat a présenté, pour examen par les Parties lors de CC5, un document (CC5 Inf 16) qui résumait la position et énumérait des indicateurs qui pourraient éventuellement être dégagés des études menées par les groupes de travail.

4. Le CC a examiné les caractéristiques souhaitables des indicateurs de performance et a convenu :

a. que les catégories d'indicateur devaient, autant que possible, être en conformité avec le système « État - Pression - Réponse » [SPR System], tout en reconnaissant que certains indicateurs importants se rapporteraient au suivi de l'acquisition progressive de données pertinentes pour permettre l'élaboration d'indicateurs ÉPR ;

b. que certains indicateurs de base (voir Annexe 15 du rapport final) identifiés par les groupes de travail, qui étaient facilement réalisables avec les données déjà en possession de l'ACAP, pourraient être adoptés immédiatement et, le cas échéant, intégrés dans le modèle de présentation révisé des rapports nationaux ;

c. que certains autres indicateurs identifiés par les groupes de travail devaient être affinés pendant l'intersession; et

d. de former un petit groupe ad hoc pour faire progresser les travaux sur l'élaboration d'indicateurs. Ce groupe était composé des présidents et de membres des groupes de travail du Royaume-Uni, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, des États-Unis, de BirdLife et d'autres personnes intéressées ; le Royaume-Uni a accepté de diriger le groupe.

5. Birdlife International a signalé l'importance de mesurer directement les niveaux d'engagement (par exemple, en termes de capacité, tel qu'énoncé dans AC5 Doc 28

Annexe C) des intervenants responsables, en tant qu'États de l'aire de répartition, d'espèces de l'ACAP, et il convient de tenir compte de ce facteur lors de l'élaboration des indicateurs. Le CC a convenu d'ajouter ce sujet aux travaux du groupe intersessions.

6. Dans son courriel en date du 6 août 2010 adressé au groupe intersessions, le Royaume-Uni a d'abord proposé de limiter les indicateurs à ceux qu'il était possible de « peupler » de données faciles à obtenir, en reportant les données plus difficiles à la phase suivante. Les indicateurs à examiner excluraient ceux qui nécessitent des jugements subjectifs et seraient limités à ceux où la mesure prédominante serait le nombre d'oiseaux en question qui sont en vie, ou sont menacés, de sorte qu'avec le temps il serait possible d'évaluer l'évolution de ces chiffres et la différence que les mesures de l'ACAP ont faite ou n'ont pas faite. On a sollicité les opinions des intervenants sur cette approche et sur la limitation à l'utilisation de données facilement disponibles ou bien l'obtention des données nécessaires. L'Australie et Birdlife ont répondu à cet appel. Leurs réponses étaient généralement favorables à la proposition du Royaume-Uni, mais n'excluaient pas l'utilisation d'indicateurs subjectifs s'ils s'avéraient être utiles et qu'il n'existait pas de données quantitatives.

7. Divers facteurs déjà attestés ou acceptés ont été utilisés par le Royaume-Uni lors de l'examen des avantages d'indicateurs potentiels. Ces facteurs ont été présentés aux membres du groupe de travail intersessions en même temps que les conclusions du Royaume-Uni sur les indicateurs proposés ainsi qu'un projet de marche à suivre. Diverses observations et suggestions constructives ont été reçues, mais il n'a pas été possible d'atteindre en raison du manque de temps. Cette communication présente donc la perspective du Royaume-Uni suivie d'opinions divergentes mises en italique. On espère que ces opinions aideront à éclairer la discussion au cours de CC6.

CONSIDÉRATIONS DU ROYAUME-UNI

8.

- Les indicateurs proposés pour l'ACAP sont plus détaillés que ceux qui sont utilisés pour les besoins de la CDB [CBD] mais il est souhaitable qu'ils soient compatibles avec ceux de la CDB lorsque c'est possible.

(Commentaire du groupe de travail intersessions GTI [IWG]: On peut se demander si la mise en vedette ou la focalisation sur la compatibilité avec les indicateurs de la CDB sont justifiées.. Rien ne nous oblige à nous aligner obligatoirement sur la CDB et il convient plutôt d'adopter une approche au cas par cas.)

- Les Parties ou le Secrétariat doit avoir les moyens (données) de figurer en bonne place par rapport à l'indicateur. L'accent devrait être mis, du moins au début, sur les données que l'ACAP détient déjà ou détiendra bientôt et qui seront disponibles pendant une longue période – au moins 10 ans.
- Les indicateurs doivent être mesurables (objectifs ou quantifiables) et rigoureux sur le plan scientifique. Un indicateur doit être représentatif.

- Les indicateurs axés sur les capacités doivent se rapporter aux ressources réelles disponibles, et non à l'activité administrative. Ces indicateurs doivent se concentrer sur les objectifs/actions de conservation et la capacité de les mettre en œuvre. Les unités de mesure sélectionnées doivent être disponibles et significatives au même degré pour toutes les Parties; par exemple, il y a peu de chances que l'argent et les effectifs soient comparables étant donné que l'argent a un pouvoir d'achat différent dans différents pays.

(Commentaire du GTI : Une meilleure approche serait de dresser une liste des actions de conservation qui sont nécessaires et de mesurer ensuite celles de ces actions qui sont menées à bien.)

- Le consensus est que nous devrions commencer le processus avec des indicateurs simples et construire sur cette base.

CONCLUSIONS DU ROYAUME-UNI

9. Tenant compte de ces considérations de base et avoir sollicité l'opinion de l'expert du Royaume-Uni sur les indicateurs de la CDB, on a exploré la possibilité d'utiliser les indicateurs potentiels identifiés antérieurement à l'**annexe A de CC5 Doc 28**. Il existe un potentiel considérable pour une analyse simple, nouvelle ou améliorée, des données existantes de la base de l'ACAP, et le Royaume-Uni estime que l'utilisation de ces données devrait être étendue par le Secrétariat. Tous les indicateurs du GTSR [BSWG] à l'annexe 15 du rapport final de CC5 et la plupart des indicateurs du GTST [STWB] appartiennent à cette catégorie. Nous reconnaissons que des travaux sont déjà en cours au titre de plusieurs de ces suggestions et nous soutenons la poursuite et l'affinement de ces travaux. Après avoir examiné tous ces éléments, nous avons décidé de ne **pas** recommander l'indicateur clé [headline indicator] suivant pour le moment.

(i). Captures accessoires - il existe probablement trop peu de données cohérentes pour produire un indicateur universel pour les captures accessoires des pêcheries à ce stade.

(Commentaire du GTI : C'est peut-être une conclusion prématurée et le GTCA [SBWG] doit déterminer s'il existe suffisamment de données cohérentes sur les captures accessoires pour élaborer un indicateur utile.)

10. Nous avons également rejeté les sous-indicateurs suivants :

(i). Couverture de l'ensemble des albatros par les programmes d'observateurs – il est peu probable que cela fournisse une approche suffisamment cohérente, surtout à court terme, pour être utile.

(ii). Engagement du dialogue avec les ORGP [RFMOs] sur les questions qui intéressent l'ACAP – un examen plus poussé s'impose pour considérer des facteurs tels que l'existence d'un mémorandum d'entente, les résolutions pertinentes de l'ACAP et la mise en œuvre en cours, mais des travaux supplémentaires seraient nécessaires en termes de mesure [des variables] pour que cette approche soit utile.

(iii). Suivi du niveau de risque pour une espèce de l'ACAP (croissant, décroissant ou stable) – cette approche n'est pas suffisamment robuste lorsqu'elle est soumise à un examen attentif.

(Commentaire du GTI : Cette approche est peut-être suffisamment robuste pour certaines espèces ou populations.

Le GTSR [BSWG] abordera probablement cette question lors de CC6.)

(iv). Identification et mise en œuvre réussie des principales actions de conservation prioritaires - cette approche serait très difficile à quantifier.

(Commentaire du GTI : Nous estimons qu'il serait possible d'obtenir des résultats. Il devrait être possible de se mettre d'accord sur les actions prioritaires en matière de conservation avec des objectifs précis et de mesurer ensuite la réalisation de ces objectifs sur une période donnée, par exemple, l'éradication des espèces exotiques envahissantes sur un site particulier ou la réduction des captures accessoires dans une pêcherie particulière.)

(v). La fourniture et la qualité des informations de l'ACAP – serait très difficile à mesurer du fait qu'il faudrait prendre en compte des variables telles que les ressources et dépenses totales, et ces variables devraient à leur tour être mesurées par rapport à la richesse relative des différentes Parties.

PROPOSITION DU ROYAUME-UNI

11. Prenant en compte les facteurs décrits plus haut, le Royaume-Uni recommande trois indicateurs clés.

1. Statut de conservation :

- Statut des espèces de l'ACAP dans la Liste rouge de l'UICN [IUCN].

Indicateur simple à utiliser et qui a des données existantes. Cet indicateur complète les messages produits par d'autres indicateurs fondés sur les espèces, par exemple, les tendances de l'abondance des espèces, ainsi que celles des espèces envahissantes et de l'utilisation durable.

2. Populations :

- Tendances démographiques de certaines espèces/populations de l'ACAP (la priorité étant donnée à un indicateur qui détecte les tendances sur une période plus courte).
- Succès de reproduction de certaines espèces de l'ACAP sur certains sites de reproduction importants.
- La couverture des zones protégées, indicateur convenu de l'annexe 15, complète elle aussi directement plusieurs autres indicateurs, y compris les tendances de l'abondance et la répartition de certaines espèces; et le changement de statut d'espèces menacées. Il existe un système pour mesurer les zones protégées gérées de manière efficace.

(Commentaire du GTI : Il convient de décider si cette couverture devrait s'appliquer aux zones terrestres de reproduction, aux zones maritimes, ou à tous les deux.

Bien que d'accord sur les points généraux, ces zones ont peut-être été dépassées par l'évolution de la situation. Le Secrétariat de l'ACAP fournira des extraits de la base de données pour examen lors de CC6.

Sommes convaincus que les indicateurs identifiés par le GTST et le GTSR lors de la dernière réunion du CC sont les plus efficaces/utiles, et qui peuvent être établis et mis à jour facilement.)

12. Les indicateurs tant du statut de conservation que des tendances démographiques sont conformes aux prescriptions de la CDB.

{N.B. Certains indicateurs des sites de reproduction et des tendances démographiques existent déjà. À la demande du Secrétariat, ces indicateurs sont inclus dans la présente communication et figurent au tableau de l'annexe I. Ils seront examinés au cours des réunions conjointes des groupes de travail sur les SR et ST, et des informations complémentaires seront présentées lors de la réunion du CC}

3. Un troisième indicateur universel.

À notre avis, nous avons besoin d'indications relatives aux menaces et nous proposons d'utiliser l'indicateur des sites de reproduction qui signale le nombre et la proportion de sites menacés par des espèces exotiques envahissantes potentiellement dangereuses.

(Commentaire du GTI : Nous estimons que cette considération a été dépassée par d'autres travaux. Nous croyons savoir que la possibilité d'élaborer un indicateur du genre indice composite qui puise dans plusieurs champs de la base de données de l'ACAP et qui permet une comparaison entre les sites sera abordée à la réunion du groupe de travail sur les sites de reproduction..

Une réunion conjointe du GTSR et du GTST serait peut-être avantageuse.

L'intérêt que présente un plus grand nombre d'indicateurs pourrait être étudié et mis à l'essai – la plupart des indicateurs mentionnés dans CC5 Inf 16 pourraient être mis à l'essai. Il est à craindre qu'un petit nombre d'indicateurs ne soit pas entièrement représentatif de la performance globale.)

ÉTAPES SUIVANTES

13. Il est clair qu'il importe d'envisager l'élaboration d'un indicateur qui fait apparaître les menaces maritimes. L'idéal serait qu'il mette en évidence les mesures en matière de captures accessoires et d'atténuation. Il s'agit là probablement d'un aspect crucial de l'évaluation mais dont l'élaboration nécessite une réflexion approfondie avant de pouvoir être utilisé de manière efficace, compte tenu du caractère fragmentaire et inégal des données entre les différentes zones des ORGP. Cette tâche incombera probablement au GTCA.

14. Entre-temps, il convient de continuer à explorer la possibilité de mesurer l'engagement du dialogue avec les ORGP sur les questions qui intéressent l'ACAP, par exemple, l'existence d'un mémorandum d'entente, la mise en œuvre de mesures, etc.

(Commentaire du GTI : Un indicateur significatif de l'engagement du dialogue entre l'ACAP et les ORGP est peut-être de savoir jusqu'à quel point les politiques/recommandations/résolutions officielles des ORGP correspondent aux conseils de l'ACAP en matière de meilleures pratiques.)

15. À plus long terme, il convient également d'envisager l'utilisation d'un fournisseur tel que le Global Biodiversity Indicator Partnership coordonné par le WCMC [World Conservation Monitoring Centre] à Cambridge.

(Commentaire du GTI : Nous sommes un peu réticents à utiliser les fonds de l'ACAP pour nous offrir les services d'un fournisseur extérieur dans un domaine où nous pourrions travailler de façon autonome, et nous avons aussi des doutes aussi quant à la fiabilité du fournisseur.)

Annexe I - Indicateurs existants

Sites de reproduction	2011	
	Compte	%
Îles contenant des espèces étrangères	À ÉTABLIR	
Îles contenant des modificateurs de l'habitat (<i>rat noir, rat brun, bétail, cervidés, lièvre européen, souris commune, cochon, rat polynésien, lapin, renne, mouton</i>)	À ÉTABLIR	
Îles contenant des prédateurs connus/potentiels (<i>rat noir, rat brun, phalanger-renard [brushtail possum], chat, chien, furet, souris commune, rat polynésien, hermine</i>)	À ÉTABLIR	
Sites exposés à des menaces - faibles	À ÉTABLIR	
Sites exposés à des menaces - moyennes	À ÉTABLIR	
Sites exposés à des menaces - élevées	À ÉTABLIR	
Sites exposés à des menaces - très élevées	À ÉTABLIR	
Sites jouissant d'un statut de protection *	À ÉTABLIR	
Les sites dotés de plans de gestion	À ÉTABLIR	
Sites possédant un protocole de biosécurité (plan de biosécurité ou de quarantaine)	14	2.23
Statut et tendances		
Populations de groupes d'îles recensées au cours de ces 10 dernières années	100	60.98
Populations de groupes d'îles recensées au cours de ces 20 dernières années	112	68.29
Populations de groupes d'îles surveillées chaque année (y compris les parties de sites) au cours de ces 10 dernières années	18	10.98
Populations de groupes d'îles surveillées chaque année (y compris les parties de sites) au cours de ces 20 dernières années	À ÉTABLIR	
Sites (ou parties de site) avec surveillance annuelle en cours - population	4	0.64
Sites (ou parties de site) avec surveillance annuelle en cours - démographie	0	0
Populations de groupes d'îles - Tendances en hausse au cours de ces 10 dernières années	12	7.32
Populations de groupes d'îles - Tendances stables au cours de ces 10 dernières années	5	3.05
Populations de groupes d'îles - Tendances en baisse au cours de ces 10 dernières années	4	2.44
Populations de groupes d'îles - Tendances inconnues au cours de ces 10 dernières années	2	1.22
Populations de groupes d'îles - Tendances en hausse au cours de ces 20 dernières années	13	7.93

Populations de groupes d'îles - Tendance stable au cours de ces 20 dernières années	5	3.05
Populations de groupes d'îles - Tendance en baisse au cours de ces 20 dernières années	4	2.44
Populations de groupes d'îles - Tendance inconnue au cours de ces 20 dernières années	2	1.22

* Statut de protection = une ou plusieurs des catégories suivantes : (zone spécialement gérée de l'Antarctique, zone spécialement protégée de l'Antarctique, zone du Traité sur l'Antarctique, zone limitée à la recherche scientifique et technique, zone protégée de l'UICN - Catégorie 1A, zone protégée de l'UICN - Catégorie 1b, zone protégée de l'UICN - catégorie II, zone protégée de l'UICN - Catégorie III, zone protégée de l'UICN - Catégorie IV, zone protégée de l'UICN - Catégorie V, monument national maritime, parc marin, réserve marine, liste du patrimoine national, réserve naturelle nationale, parc national, réserve nationale de protection de la faune, National Wildlife Refuge, réserve régionale naturelle, monument naturel, réserve naturelle, sanctuaire privé, terres humides de Ramsar, registre d'habitats critiques, registre des biens nationaux, réserve touristique, zones spéciales de gestion, réserve naturelle spéciale, aire spécialement protégée, réserve de la biosphère de l'UNESCO, zone du patrimoine mondial de l'UNESCO)